PROCES-VERBAL N° 02/2015



PROTOCOLE D'ASSEMBLEE BOURGEOISIALE JEUDI 10 DECEMBRE 2015

Assemblée bourgeoisiale qui se déroule dans la salle du complexe communal.

Le Président, M. Danny Defago, ouvre la séance à 19h00, salue les participants et cède la parole à la vice-présidence, Mme Stéphanie Favre. Cette dernière salue et souhaite la bienvenue à l'assemblée. Dite Assemblée bourgeoisiale a été convoquée dans les délais légaux par affichage au pilier public.

Elle soumet à l'assemblée l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

- 1. Nomination des scrutateurs
- 2. Adoption du budget 2016 de la Bourgeoisie
- 3. Divers
- 4. Lecture et approbation du procès-verbal de séance

1. Nominations des scrutateurs

Sont désignés: MM. Arthur Vuissoz et Jean-Yves Rudaz.

2. Présentation des budgets bourgeoisiaux 2016

La Vice-Présidente présente et commente les budgets bourgeoisiaux 2016.

Charges de fonctionnement	Fr	28'450.00
Revenus de fonctionnement	Fr	19'630.00
Excédents de charges	Fr	8'820.00
Dépenses d'investissements	Fr.	0.00
Recettes d'investissements	Fr.	0.00
Diminution de la fortune nette	Fr.	8'820.00

Aucun investissement n'est prévu en 2016.

Aucune question ni remarque n'étant formulée, la vice-présidente soumet au vote le budget 2016 de la bourgeoisie.

Le budget est accepté, par voie de main levée, à l'unanimité.

3. Divers

Stéphanie Favre invite l'assemblée à faire part de ses questions éventuelles.

Aucune question ni observation n'est formulée par l'assemblée.

4. Lecture et approbation du PV de séance

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne souhaitant s'exprimer, Mme Favre donne lecture du procès-verbal minute à l'Assemblée bourgeoisiale qui vient de s'achever. Enfin, elle soumet ledit procès-verbal au vote de l'assemblée.

Le procès-verbal de l'Assemblée bourgeoisiale du 10 décembre 2015 ne fait l'objet d'aucune remarque et est accepté, par voie de main levée, à l'unanimité.

Vex, le 10 décembre 2015/mab

La Vice-Présidente La Secrétaire Stéphanie Favre M-France Bovier

PROCES-VERBAL N° 02/2015



PROTOCOLE D'ASSEMBLEE BOURGEOISIALE JEUDI 10 DECEMBRE 2015

Assemblée bourgeoisiale qui se déroule dans la salle du complexe communal.

Le Président, M. Danny Defago, ouvre la séance à 19h00, salue les participants et cède la parole à la vice-présidence, Mme Stéphanie Favre. Cette dernière salue et souhaite la bienvenue à l'assemblée. Dite Assemblée bourgeoisiale a été convoquée dans les délais légaux par affichage au pilier public.

Elle soumet à l'assemblée l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

- 1. Nomination des scrutateurs
- 2. Adoption du budget 2016 de la Bourgeoisie
- 3. Divers
- 4. Lecture et approbation du procès-verbal de séance

1. Nominations des scrutateurs

Sont désignés: MM. Arthur Vuissoz et Jean-Yves Rudaz.

2. Présentation des budgets bourgeoisiaux 2016

La Vice-Présidente présente et commente les budgets bourgeoisiaux 2016.

Charges de fonctionnement	Fr	28'450.00
Revenus de fonctionnement	Fr	19'630.00
Excédents de charges	Fr	8'820.00
Dépenses d'investissements	Fr.	0.00
Recettes d'investissements	Fr.	0.00
Diminution de la fortune nette	Fr.	8'820.00

Aucun investissement n'est prévu en 2016.

Aucune question ni remarque n'étant formulée, la vice-présidente soumet au vote le budget 2016 de la bourgeoisie.

Le budget est accepté, par voie de main levée, à l'unanimité.

3. Divers

Stéphanie Favre invite l'assemblée à faire part de ses questions éventuelles.

Aucune question ni observation n'est formulée par l'assemblée.

4. Lecture et approbation du PV de séance

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne souhaitant s'exprimer, Mme Favre donne lecture du procès-verbal minute à l'Assemblée bourgeoisiale qui vient de s'achever. Enfin, elle soumet ledit procès-verbal au vote de l'assemblée.

Le procès-verbal de l'Assemblée bourgeoisiale du 10 décembre 2015 ne fait l'objet d'aucune remarque et est accepté, par voie de main levée, à l'unanimité.

Vex, le 10 décembre 2015/mab

La Vice-Présidente La Secrétaire Stéphanie Favre M-France Bovier